

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

7^e séance, 26^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 26 mars 2024 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Madame Hélène Massé, membre de la communauté
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève
Monsieur Éric Pouliot, membre issue du personnel, directeur d'établissement
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté
Monsieur Daniel Vermette, parent d'un élève
Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Madame Anne-Marie Blanchet, directrice générale adjointe
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Monsieur Jean-François-Houle, directeur des Services des ressources financières et du transport
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Ève Lapointe propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 26 mars 2024 à 18 h 30.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3.2 Quorum

Nomination d'un secrétaire d'assemblée.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

QUE madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe, soit nommée secrétaire d'assemblée.

Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe, confirme qu'il y a quorum.

CA-23-24-083

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

DE RETIRER le point 2.13 – *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* (1.10) – Modification;

DE DÉPLACER le point 2.14 – Suivi dossier connu – Huis clos après le point 3.4;

D'AJOUTER le nouveau point de décision suivant :
– Membre du conseil d'administration – Renouvellement de mandat d'un membre issu de la communauté à la suite des points de décision;

D'AJOUTER le nouveau point de décision suivant : – Modification des services éducatifs dispensés par l'École Sainte-Hélène en dernier point de décision;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2024
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

2.0 Décisions

- 2.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2025 / 2025-2026 / 2026-2027 – Adoption
- 2.2 École de la Clé-d'Or – Travaux d'aménagement (maternelles 4 ans) – Adjudication de contrat
- 2.3 École secondaire Guillaume-Couture – Transformation et réaménagement de l'espace (Phase IV) – Adjudication de contrat
- 2.4 École secondaire Pamphile-Le May – Réfection des blocs sanitaires (Phase II) – Adjudication de contrat
- 2.5 École des Quatre-Vents – Travaux de transformation fonctionnelle – Adjudication de contrat
- 2.6 École Beurivage – Rénovation et transformation intérieures (Phase II) – Adjudication de contrat
- 2.7 École Pointe-Lévy – Rénovation des gymnases – Adjudication de contrat
- 2.8 École de l'Épervière (Pavillon Boréal) – Agrandissement de l'école (maternelles 4 ans) et travaux de maintien d'actifs – Adjudication de contrat

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

- 2.9 École de l'Amitié – Aménagement de la cour d'école – Adjudication de contrat
- 2.10 Services des ressources financières - Audit externe – 2023-2024 à 2025-2026 – Adjudication de contrat
- 2.11 *Politique relative à la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction* (8.1) – Modification
- 2.12 Services des ressources matérielles – Acquisition et installation de huit (8) classes modulaires (École du Boisé)
- 2.13 Suivi dossier connu – Huis clos
- 2.14 Membre du conseil d'administration – Renouvellement de mandat d'un membre issu de la communauté
- 2.15 Modification des services éducatifs dispensés par l'École Sainte-Hélène

3.0 Information

- 3.1 État de situation des capacités d'accueil 2024-2025
- 3.2 Suivi financier 2023-2024 en date du 29 novembre 2023
- 3.3 Suivi mandat et durée des membres du CA
- 3.4 Mot de la Direction générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité de vérification
- 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.3 Comité des ressources humaines
- 4.4 Comité CSÉHDAA
- 4.5 Comité de parents
- 4.6 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-23-24-084

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2024

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 27 février 2024 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

DE dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 27 février 2024 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

CA-23-24-085
SG

2.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2025 / 2025-2026 / 2026-2027 – Adoption

ATTENDU l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* faisant état de l'obligation, pour un centre de services scolaire, d'établir annuellement son plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité de parents le 19 février 2024, des conseils d'établissement, de la Ville de Lévis et de la MRC de Lotbinière en vertu des articles 39, 40, 79(1), 101, 110(1), 193(2) et 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Vermette et résolu :

D'ADOPTER le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire des Navigateurs pour les années 2024-2025 – 2025-2026 et 2026-2027 tel que déposé et versé aux archives sous la cote CA 23-24-085.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-086
SRM

2.2 École de la Clé-d'Or – Travaux d'aménagement (maternelles 4 ans) – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO240208-61 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de travaux d'aménagement (maternelles 4 ans) pour l'École de la Clé-d'Or;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 1^{er} mars 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, effectuée par madame Marie-Ève Gagné, responsable de la gestion administrative pour les Services des ressources matérielles.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Pelletier et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Jim construction inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de travaux d'aménagement (maternelles 4 ans) pour l'École de la Clé-d'Or, au montant de **144 393 \$**, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-23-24-087
SRM

2.3 École secondaire Guillaume-Couture – Transformation et réaménagement de l'espace (Phase IV) – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO240209-50 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de travaux de transformation et de réaménagement de l'espace (Phase IV) pour l'École secondaire Guillaume-Couture;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 12 mars 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par la firme d'architecture Cuatro architecture.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Action estimation inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de travaux de transformation et de réaménagement de l'espace (Phase IV) pour l'École secondaire Guillaume-Couture, au montant de **516 093 \$**, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-088
SRM

2.4 École secondaire Pamphile-Le May – Réfection des blocs sanitaires (Phase II) – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO240208-51 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de réfection des blocs sanitaires (Phase II) pour l'École secondaire Pamphile-Le May;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 14 mars 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par la firme d'architecture RLD architectes.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Chabot construction Ltée*, le contrat de travaux de construction en vue de réfection des blocs sanitaires (Phase II) pour l'École secondaire Pamphile-Le May, au montant de **669 400 \$**, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-089
SRM

2.5 École des Quatre-Vents – Travaux de transformation fonctionnelle – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO240201-58 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

construction en vue de transformation fonctionnelle pour l'École des Quatre-Vents;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 15 mars 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par la firme d'architecture Onico|CCM2 Architectes.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Nova construction M.P. inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de transformation fonctionnelle pour l'École des Quatre-Vents, au montant de 707 700 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-090
SRM

2.6 École Beaurivage – Rénovation et transformation intérieures (Phase II) – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO240208-52 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de la rénovation et de la transformation intérieure Phase II à l'École Beaurivage;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 19 mars 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, de la soumission, effectuée par la firme d'architecture RLD Architectes.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Jim construction inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de la rénovation et de la transformation intérieure Phase II à l'École Beaurivage, au montant de 1 398 213 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-091
SRM

2.7 École Pointe-Lévy – Rénovation des gymnases – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO240221-69 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de la rénovation des gymnases pour l'École Pointe-Lévy;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 21 mars 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU l'analyse, de la soumission, effectuée par la firme d'architecture GLCRM Architectes inc.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Dalcon inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de la rénovation des gymnases pour l'École Pointe-Lévy, au montant de **729 800 \$**, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-092
SRM

2.8 École de l'Épervière (Pavillon Boréal) – Agrandissement de l'école (maternelles 4 ans) et travaux de maintien d'actifs – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO240201-55 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de l'agrandissement de l'école (maternelles 4 ans) et de travaux de maintien d'actifs pour l'École de l'Épervière Pavillon Boréal;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 22 mars 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, de la soumission, effectuée par le consortium Onico-CCM2 (Architecte);

ATTENDU que la soumission la plus basse jugée conforme dépasse le budget autorisé par le ministère de l'Éducation suivant la réception de l'allocation financière du mois d'août 2020 et de sa révision du mois de janvier 2023;

ATTENDU qu'il y a lieu d'adresser une demande d'ajustement du financement en raison des impacts financiers découlant du marché de la construction depuis la réception de l'allocation financière en août 2020 et de sa révision en janvier 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Construction Marc Drolet inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de l'agrandissement de l'école (maternelles 4 ans) et de travaux de maintien d'actifs pour l'École de l'Épervière Pavillon Boréal, au montant de **15 746 400 \$**, excluant les taxes, conditionnellement à l'obtention de la subvention ministérielle supplémentaire manquante, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-23-24-093
SRM

2.9 École de l'Amitié – Aménagement de la cour d'école – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO240212-62 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de l'aménagement de la cour d'école pour l'École de l'Amitié;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 20 mars 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, de la soumission, effectuée par madame Johanne Marceau de la firme JM Architecture.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Construction Marc Bolduc inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de l'aménagement de la cour d'école pour l'École de l'Amitié, au montant de **149 900 \$**, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-094
SRM

2.10 Services des ressources financières - Audit externe – 2023-2024 à 2025-2026 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public # AO240307-63 par lequel les Services des ressources matérielles du Centre de services scolaire des Navigateurs requéraient des offres de service pour l'audit externe des états financiers des exercices 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026;

ATTENDU les soumissions reçues et ouvertes le 22 mars 2024, ainsi que le résultat de celle-ci, tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Forgues et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à la firme *Mallette S.E.N.C.R.L.*, le contrat pour les services d'audit externe des exercices financiers 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 au montant de **207 750 \$**, taxes non incluses, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public ;

QUE le directeur des Services des ressources financières, monsieur Jean-François Houle, soit autorisé à signer tout document résultant de la présente résolution et en assure les suivis pertinents.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-095
SRM

2.11 Politique relative à la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction (8.1) – Modification

ATTENDU l'obligation du centre de services scolaire d'adopter une politique relative à la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU les modifications apportées en fonction de la nouvelle délégation de fonctions et de pouvoirs ainsi que la *Loi sur les organismes publics*;

ATTENDU que le projet de la *Politique relative à la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction (8.1)* a été soumis aux membres du comité consultatif de gestion lors de la réunion du 19 mars 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

DE MODIFIER la *Politique relative à la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction (8.1)* telle que présentée.

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-096
SRM

2.12 Services des ressources matérielles – Acquisition et installation de huit (8) classes modulaires (École du Boisé)

ATTENDU l'augmentation de la clientèle scolaire au niveau primaire dans les secteurs de Pintendre/Saint-Henri, comme il appert aux dernières statistiques fournies par le ministère de l'Éducation;

ATTENDU la capacité maximale des écoles primaire de ces secteurs qui est déjà atteinte en 2023;

ATTENDU l'arrivée constatés et à venir d'une nouvelle population immigrante sur le territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs;

ATTENDU les développements domiciliaires constatés et à venir dans ces secteurs.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adresse au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, par la voie de sa directrice générale, madame Suzie Lucas, une demande d'acquisition de nouvelles classes modulaires au primaire, afin de faire face à l'accroissement de la clientèle prévue dans les prochaines années, sur le territoire du CSSDN et plus particulièrement dans les secteurs de Pintendre/Saint-Henri;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer et à transmettre, sur demande, aux autorités compétentes du ministère de l'Éducation, les documents pertinents à l'analyse de cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.13 Suivi dossier connu – Huis clos

Ce point de décision est déplacé après le point d'information 3.4 – Mot de la Direction générale.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**CA-23-24-097
DG**

2.14 Membre du conseil d'administration – Renouvellement de mandat d'un membre issu de la communauté

ATTENDU l'article 143.3 alinéa 1 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le mandat des membres du conseil d'administration est de 3 ans;

ATTENDU l'article 143.3 alinéa 2 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le processus de désignation des membres est tenu deux années sur trois;

ATTENDU la fin du mandat de M. Carl Lavoie comme administrateur en date du 20 octobre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et résolu :

DE RENOUVELLER le mandat du membre suivant pour une durée de 3 ans :

Membre issu de la communauté :

Carl Lavoie, administrateur (groupe d'appartenance : Expertise en matière financière et comptable).

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-098
DGA**

2.15 Modification des services éducatifs dispensés par l'École Sainte-Hélène

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU la *Politique 3.13 de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école*;

ATTENDU la projection de la clientèle pour les années 2024 à 2029 des écoles primaires dans le secteur de l'Horizon ;

ATTENDU que le transfert des élèves assure le maintien des services pédagogiques;

ATTENDU que le déplacement des élèves n'engendre pas d'augmentation de coût significatif au Centre de services;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

D'ADOPTER le calendrier de consultation publique suivant :

Une séance publique d'information et de consultation se tiendra le lundi 22 avril 2024, à 18 h 30, au gymnase de l'École Sainte-Hélène, située au 11, rue Saint-Maurice, Lévis

Pour donner son opinion

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son opinion sur le projet de modification, faisant l'objet de la consultation publique, doit transmettre un avis écrit au plus tard le mardi 16 avril 2024, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir les éléments essentiels qu'il entend présenter. **Tout avis reçu sera considéré dans le cadre de la consultation, bien qu'il n'ait pas été présenté lors de l'assemblée publique de consultation.**

Pour être entendu à l'assemblée publique

Toute personne ou organisme qui souhaite être entendu, lors de la séance publique d'information et de consultation, doit transmettre un avis écrit au plus tard le mardi 16 avril 2024, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir également les éléments qu'il entend présenter. Le Centre de services scolaire des Navigateurs

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

(CSSDN) se réserve le droit de limiter le nombre de présentation verbale en fonction du nombre d'avis reçu.

Documentation et renseignements

Les documents relatifs au projet de consultation publique ainsi que la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* seront disponibles au Secrétariat général en vous adressant à l'adresse suivante : sg@cssdn.gouv.qc.ca ou sur le site Internet du CSSDN www.cssdn.gouv.qc.ca à compter du 27 mars 2024.

DE DONNER, conformément à la politique, un avis public au plus tard le 27 mars 2024.

DE PROCÉDER à la suite des résultats de la consultation au transfert des élèves de l'école précitée s'il y a lieu.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 État de situation des capacités d'accueil 2024-2025

Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe, présente à l'ensemble des membres du conseil d'administration l'état de situation des capacités d'accueil 2024-2025.

3.2 Suivi financier 2023-2024 en date du 29 novembre 2023

Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières, présente le suivi financier 2023-2024 en date du 29 novembre 2023 à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

3.3 Suivi mandat et durée des membres du CA

Madame Suzie Lucas, directrice générale, informe les membres du conseil qu'il y a trois administrateurs dont les mandats seront échus en juin 2024.

Mme Hélène Massé
M. Yannick Forgues
M. Pierre-Marc Doyon

3.4 Mot de la Direction générale

Madame Suzie Lucas, directrice générale, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

CA-23-24-099

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos pour discuter du point 2.13 – Suivi dossier connu – Huis clos.

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

Il est 19 h 55.

CA-23-24-100

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 05.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité de vérification

La prochaine rencontre est prévue le 5 juin 2024.

4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Lors de la rencontre du 12 mars dernier, les membres ont discuté de la révision du *Règlement de régie interne*. Le dossier de l'évaluation du conseil d'administration est en cours.

Concernant le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie* applicable aux membres du conseil d'administration d'un CSS, deux priorités sont ressorties en chantier de travail, soit :

- revoir les règles de régie interne du conseil d'administration (Règlement 1.9)
- proposer un modèle d'évaluation du CA

4.3 Comité des ressources humaines

La rencontre qui était prévue le 19 mars 2024 a été annulée. Une nouvelle rencontre est prévue en avril, la date reste à déterminer.

4.4 Comité CSÉHDAA

La prochaine rencontre est prévue le 1^{er} avril 2024.

4.5 Comité de parents

Lors de la rencontre du 18 mars 2024, les quatre sujets principaux qui ont été abordés sont les suivants :

- L'élection au district numéro 2;
- Mme Suzie Lucas a fait le suivi de la résolution du comité de parents sur la transition primaire-secondaire;
- Un parent de Gatineau est venu présenter un projet lié à l'intimidation et à la violence;
- Mme Caroline Marcotte a présenté les modifications de la Politique 3.13, pour consultation.

4.6 Comité consultatif de transport

La prochaine rencontre est prévue le 28 mai 2024.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CA-23-24-101

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

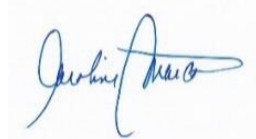
IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 20.

ADOPTÉE à l'unanimité

Eve Lapointe

Ève Lapointe
Présidente



Caroline Marcotte
Directrice générale adjointe